



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

Il faut d'urgence créer une nouvelle organisation tarifaire et développer des forfaits pour l'ambulatoire avec SwissDRG SA

Berne, le 9 mai 2019. Après l'annonce d'une nouvelle proposition de révision du TARMED, H+ engage tous les partenaires à créer sans délai une organisation tarifaire avec les cantons et SwissDRG SA. Des forfaits doivent rapidement être développés pour l'ambulatoire, afin que l'«ambulatoire avant le stationnaire» dispose d'un tarif couvrant les coûts.

La nouvelle structure tarifaire TARDOC élaborée par une minorité des partenaires tarifaires pour remplacer TARMED ne remplit pas les critères d'approbation fixés par le Conseil fédéral. TARDOC et la structure tarifaire pour les prestations ambulatoires entièrement révisée et soumise par H+ en 2016 sont des contributions à la reprise des discussions et des négociations avec les partenaires. H+ prend connaissance de la décision de la Chambre médicale de la FMH concernant le projet TARDOC, mais ne peut pas se prononcer pour l'instant à ce sujet. Pour être en mesure de le faire, H+ doit d'abord être invitée à une consultation et pouvoir analyser TARDOC en disposant de toutes les bases de calcul.

Pour mettre fin aux interventions du Conseil fédéral dans le tarif et pour renforcer l'autonomie tarifaire, H+ engage tous les partenaires tarifaires, avec la Conférence des directrices et des directeurs de la santé (CDS) et SwissDRG SA, à fonder une nouvelle société pour la révision et la maintenance du tarif dans le domaine de la médecine ambulatoire. L'organisation commune pour les tarifs de la médecine ambulatoire proposée dans le premier volet de mesures de la Confédération visant à maîtriser la hausse des coûts doit être prioritaire et fondée aussi rapidement que possible. SwissDRG SA a déjà procédé aux analyses juridiques nécessaires et mis en route les travaux préparatoires.

Parallèlement à la révision de la structure TARMED, des forfaits ambulatoires doivent être développés pour les prestations relevant de «l'ambulatoire avant le stationnaire» et pour les prestations fréquentes et standardisées. H+ s'engage en faveur de l'élaboration de forfaits ambulatoires (PAM) tels que présentés dans l'étude de faisabilité de SwissDRG SA.

Pour les tarifs et leur application, H+ tient absolument à ce que tous les fournisseurs de prestations soient traités sur pied d'égalité. Et cela selon le principe: à prestations égales, rémunération identique, indépendamment de la structure de l'entreprise, de la forme d'organisation ou des propriétaires du fournisseur de prestations.

Renseignements pour les médias

Anne-Geneviève Bütikofer, directrice
Téléphone 031 335 11 00,
E-mail: anne.buetikofer@hplus.ch

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 218 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux – établis sur 369 sites – en tant que membres actifs, et plus de 160 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers au titre de membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives.
